



Bien se préparer à l'ASSR 1 et 2

publié le 20/01/2017

Comme chaque année, les élèves de 5ème et ceux qui auront 14 ans dans l'année civile devront passer les épreuves d'ASSR1. Ce diplôme permet de s'inscrire au Brevet de Sécurité Routière (BSR) dont l'obtention est nécessaire pour conduire un cyclomoteur. Le BSR se prépare en auto-école.

De même, les élèves de 3ème et ceux qui auront 16 ans dans l'année civile devront subir les épreuves d'ASSR2. Cette attestation est requise pour l'inscription au permis de conduire.

Le collège attire l'attention des élèves et de leurs parents sur le fait qu'il est important de bien se préparer aux épreuves d'ASSR. C'est pourquoi vous retrouverez dans cette rubrique de nombreuses ressources utiles.

Un site à consulter :

<http://preparer-assr.education-secu...>

Bonne préparation !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.